



CHARTRE DE BONNE CONDUITE SAISON 2026-2027

ECOLE DE FOOTBALL DU ST-ORENS F.C.

COORDONNEES : Stade Municipal - Rue des Sports - 31650 - ST-ORENS

Tél. /Fax : 05.61.39.08.39 - Port. 06.08.66.47.99

Internet : www.saintorensfc.com - Mail : saintorensfc@wanadoo.fr

EDUCATEURS : Resp. Technique et Sportif Thomas LAFARGUE Tél. : 06-59-62-83-09

U19 Flavio PEREIRA Tél. : 06-52-16-76-43

U18F Fabien HIMEUR Tél. : 06-11-40-07-41

U17 Nico CHAPEAUBLANC Tél. : 06-29-78-65-52

U16 Junior ADOUNGBE Tél. : 06-17-96-12-57

U15 Benjamin SANSUS Tél. : 07-81-83-78-70

U14 Alexandre MAZAS Tél. : 07-87-64-52-53

Référent U10 à U13 François TAELEMAN Tél. : 06-88-25-36-83

Référent U6 à U9 Christine GAZZIN Tél. : 06-33-79-40-83

Responsable Section Féminines Frédérick LAUZE Tél. : 06-13-23-28-81

ENTRAINEMENTS : heures de début des séances sur les terrains

U19 Mardi et Jeudi de 20h15 à 21h45

U17 Mardi et Jeudi de 18h45 à 20h15

U16 Mercredi de 19h30 à 21h00 et Vendredi de 18h30 à 20h

U15-U14 Mardi et Jeudi de 18h15 à 19h45

U18 Féminines Lundi et Mercredi de 19h30 à 21h00

U15 Féminines Mercredi de 17h45 à 19h15 et Vendredi 18h30 à 20h

U13-U11 Féminines Mercredi de 16h00 à 17h30 et Vendredi 18h30 à 20h

U13-U12-U11-U10 Lundi 18h00 à 19h30 et Mercredi de 17h45 à 19h15

U9-U8-U7-U6 Mercredi de 16h00 à 17h30 - Rendez-vous 15h45

OBJECTIFS DE L'ECOLE DE FOOTBALL :

- Promouvoir et développer la pratique du football chez les jeunes, à tous les âges (filles et garçons), à tous les niveaux, dans le meilleur état d'esprit, de respect mutuel, de Fair-play, de camaraderie et d'ouverture,
- Encadrer avec compétence les entraînements et les rencontres,
- Assurer un accueil de qualité et une sécurité constante,
- Développer la vie associative et la vie en collectivité.

TOUS ENSEMBLE, AIDONS NOS ENFANTS À PRATIQUER LE FOOTBALL.

NOUS AVONS TOUS (EDUCATEURS, PARENTS, ENFANTS) UN ROLE TRES IMPORTANT DANS LA REUSSITE DE CETTE MISSION. Mais pour cela, le respect de

certaines règles de conduite est impératif, au premier rang desquelles se trouvent, le RESPECT D'AUTRUI, la POLITESSE, la PONCTUALITE et l'ASSIDUITÉ.

Les VALEURS du ST-ORENS F.C. sont EDUCATION, CONVIVIALITE et RESPECT.

TOUT MANQUEMENT A L'UNE DE CES REGLES, PEUT ENTRAINER DES SITUATIONS ECHAPPANT A L'ESPRIT SPORTIF VOULU PAR LE CLUB.

1/ EDUCATRICES et EDUCATEURS :

Au St ORENS F.C., les éducatrices et éducateurs sont des personnes BENEVOLES, donnant de leur temps de loisirs pour ENSEIGNER LE FOOTBALL AUX ENFANTS QUI DESIRENT L'APPRENDRE.

L'éducatrice ou l'éducateur possède plusieurs activités ou passions en plus de sa carrière professionnelle, et malgré tout, **ELLE ou IL GARANTIT SA PRESENCE A CHAQUE ENTRAÎNEMENT ET A CHAQUE MATCH DE L'EQUIPE DONT IL EST RESPONSABLE.**

LA PARTICULARITE DES EDUCATRICES et EDUCATEURS DU ST-ORENS F.C. EST QU'ILS S'ENGAGENT A FORMER DES JOUEURS (ES), AU COMPORTEMENT EXEMPLAIRE DANS LE MILIEU DU FOOTBALL.

Ces valeurs qui serviront au jeune plus tard dans sa VIE PERSONNELLE.

Il doit DEMONTRER l'exercice, et si besoin, apporter aux joueurs (ses) les corrections nécessaires pour la réussite de leurs gestes.

Apprendre à **NE JAMAIS TRICHER SUR UN TERRAIN.** Le résultat final d'une rencontre ne doit refléter que le travail de l'équipe.

Apprendre aux joueurs (ses) les règles de la compétition, le respect de l'adversaire, de l'arbitre, mais aussi de soi même : **ILS ou ELLES DEVIENDRONT AINSI DES COMPETITEURS ou COMPETITRICES IRREPROCHABLES.....**

2/ PARENTS :

Lorsque les parents inscrivent un enfant dans un club de sport collectif, ils doivent être conscients, que leur enfant devient membre d'un groupe, qui ne peut exister que par sa présence. **LE ROLE DES PARENTS EST, AU MOINS, AUSSI IMPORTANT QUE CELUI DES EDUCATRICES ou EDUCATEURS POUR LA REUSSITE DU JEUNE ENFANT....**

A/ Attitude des parents au bord du terrain (entraînements et matches) :

Vis à vis des joueurs (ses) : Les joueurs (ses) doivent apprendre à résoudre tout(e) seul(e), un problème posé sur le terrain. Il est parfaitement humain d'entendre parfois certains parents donner des conseils à leur enfant, voire même à d'autres joueurs. **IL EST TRES IMPORTANT de ne jamais donner de consignes à son enfant.** En effet, ces consignes sont parfois le contraire de ce que demande l'éducateur. Dans ce cas, le jeune enfant ne sait plus quelle autorité écouter.....

ENCOURAGER son équipe fait énormément plaisir aux joueurs (ses), par contre, **NE PAS « CHAMBRER »** l'équipe adverse. En effet, cela peut être mal perçu, et ajouter au match, une tension supplémentaire et inutile.

Vis à vis des arbitres : La méconnaissance des règles de foot peut parfois être à l'origine de situations de désaccords, par rapport à l'arbitre (bénévole) et aux parents des autres équipes. Même si l'erreur est réelle, dès qu'une faute est sifflée, l'arbitre ne peut jamais revenir sur sa décision.

En cas de contestation, l'arbitre peut être perturbé, perdre ses moyens, et donc le fil du match. **TOUJOURS RESTER SILENCIEUX EN CAS DE DESACCORD AVEC L'ARBITRE, OU LE PUBLIC. N'OUBLIONS PAS QUE NOUS SOMMES DES ADULTES, ET À CE TITRE, NOUS DEVONS ÊTRE DES EXEMPLES POUR NOS ENFANTS.....** De plus, il ne s'agit que de football amateur. Ne tombons pas dans les travers du football professionnel.

B/ Avant les entraînements et les matches :

Ne laissez vos enfants, avant les matches, ou les entraînements, qu'après vous être assuré de la présence de son éducateur ou responsable de l'École de Foot (en cas d'absence de l'éducateur). Les joueurs (es) doivent venir aux entraînements et aux matches avec un sac de sport comprenant leurs affaires de foot (maillot ou tee-shirt, short, chaussettes, protège-tibia obligatoires même aux entraînements, et crampons), leur nécessaire de rechange et de douche, une tenue en cas de pluie (coupe vent ou k-way, sweat ou survêtement) et une gourde ou bouteille d'eau nominative. Nous vous informons que les vestiaires fermés à clé sont mis à la disposition des joueurs pour se changer et se doucher (douche très fortement conseillée pour l'hygiène de l'enfant). Nous voyons trop souvent des enfants descendre et monter des voitures chaussés de leurs crampons et avec la même tenue avant et après l'entraînement, sans s'être changé.

C/ Avant, Après les entraînements et les matches :

Pour des raisons de sécurité, les parents doivent systématiquement accompagner, déposer et venir chercher leurs enfants lors des entraînements **devant les vestiaires, et non sur le parking**, afin d'être vus par l'éducateur (et de s'assurer de la présence de l'éducateur de votre enfant), ou lors des matches **au siège du Club** (tribunes terrain d'honneur). En cas d'incident ou accident, le club déclinera toute responsabilité hors terrains et hors vestiaires.

D/ Dans la vie de tous les jours :

- **Déramatisez les défaites** : comme dans tous les sports où deux équipes s'affrontent, il y a des victoires et des défaites. Les deux sont importants pour évoluer, à condition d'en retirer le positif. Ce n'est que du football !!!...

- **Marquez tous les vêtements de vos enfants** : trop souvent, nous trouvons dans les vestiaires ou au bord des terrains, des vêtements de foot, civils, et nous ne savons pas à qui les restituer, faute de marquage.

E/ Transport aux matches joués à l'extérieur :

Un système de « covoiturage » doit s'instaurer à tour de rôle dans chaque équipe, entre parents, afin que les joueurs (es), les dirigeants et l'éducateur se rendent aux matches dans de bonnes conditions. Aucune équipe ne partira jouer un match à l'extérieur si le nombre de voitures ne permet pas de la transporter.

3/ ENFANTS joueurs (ses) :

Les joueurs (ses) sont au Club pour apprendre à se comporter correctement sur un terrain de football, mais aussi en dehors de celui-ci.

A/ Respect des arbitres : Le St ORENS F.C. exige de la part de ses joueurs(ses), **UNE CONDUITE EXEMPLAIRE avec les arbitres**. Un arbitre, au même titre qu'un(e) joueur(se), peut faire une erreur de jugement. Contrairement à un(e) joueur(se),

lorsque l'arbitre fait une faute, il est seul, et personne ne peut rattraper cette erreur. CELA NE SERT À RIEN DE CONTESTER UNE DÉCISION ARBITRALE CAR ELLE EST IRREVERSIBLE. De plus, **S'IL N'Y AVAIT PAS D'ARBITRE, IL N'Y AURAIT PAS DE MATCH...**

B/ Assiduité : Il est impératif pour progresser, d'être présent(e) à tous les entraînements, et à tous les matches : 10 plateaux par saison pour les U7 et U9 le samedi à 10h et 12 plateaux par saison pour les U11 et U13 le samedi à 11h30 ou à 14h. L'enfant apprend en pratiquant. **EN CAS DE FORCE MAJEURE**, l'enfant (ou ses parents) devra **PREVENIR LE PLUS TOT POSSIBLE L'EDUCATEUR** (voir coordonnées en tête de ce document ou sur la convocation remise le mercredi) afin que celui-ci puisse trouver une solution de remplacement, la meilleure possible pour le groupe. **Après 3 absences cumulées non excusées, votre enfant ne sera plus compté pour les matches du week-end.**

C/ Lavage des maillots : Dès le match terminé (amical, championnat ou tournoi), l'éducateur rassemblera tous les maillots et shorts de l'équipe, et les donnera à un « **responsable lavage** » désigné à tour de rôle, qui les remettra **avant l'entraînement suivant, à remettre en main propre** à son éducateur.

D/ Conduite : L'enfant devra respecter une conduite irréprochable vis à vis de ses camarades et de ses éducateurs. **Nous n'accepterons pas que certains enfants indisciplinés, fassent perdre du temps, à tous ceux qui viennent apprendre le football. Des sanctions allant du simple avertissement et/ou convocation à des actes citoyens au sein du club** (arbitrage ou encadrement d'une équipe de jeunes en complément de l'éducateur en place), **jusqu'à l'exclusion du club, pourront être prises, après en avoir informé les parents. Les amendes financières**, consécutives à des sanctions prises par les Commissions de disciplines lors des rencontres officielles, (sur ou en dehors du terrain) **seront à la charge des parents du joueur mineur licencié** (approbation AG 24 juin 2026), **tous cartons jaunes pour motif de désapprobation et tous cartons rouges directs** (sauf faute grossière).

E/ Tournois : La participation des joueurs(es) aux tournois dans lesquels leurs équipe est engagée (**3 tournois ext.**), ainsi que le **Tournoi de St-Orens est obligatoire.**

F/ Tenue du club : Chaque joueur devra porter le survêtement officiel et la paire de chaussettes du St ORENS F.C. (remis en début de saison), lors de chaque match et tournoi, dans lesquels il représente son club. Il est interdit de porter ces vêtements « de cérémonie » lors des entraînements, ou pour toute autre activité qui risquerait d'endommager prématurément cette tenue.

4/ CONCLUSION : Nous espérons que grâce à ces conseils, l'évolution de votre enfant dans le football, se fera du mieux possible, que l'ESPRIT et les VALEURS du ST-O. F.C. : EDUCATION, CONVIVIALITE et RESPECT, seront VEHICULES, grâce à nous TOUS...

L'inscription de votre enfant au St-Orens F.C. et la signature de sa licence au sein de notre club, entraîne **l'acceptation en tous points de cette CHARTE DE BONNE CONDUITE de notre Ecole de Football**, qui fait office de Règlement Intérieur.

BONNE SAISON A TOUTES ET A TOUS, ET MERCI DE VOTRE CONFIANCE...

Président : Jean-Guy BOARO - **Secrétaire :** Eddy VIALETTES

Resp. Techniques et Sportifs : Thomas LAFARGUE (garçons) et Frédéric LAUZE (filles)